



Critères pour le groupe ski découverte + saison 2018/2019

- Les âges cibles vont de 2002 à 2006 (exception à discuter)
- Il y a 15 cours.
- Les cours sont organisés par bloc de 5 cours par engin.
- Le nombre minimal de participants est de 5.
- La cotisation comprend la location du matériel qui est organisée par le responsable du groupe.
- Le port du casque et de la protection dorsale est obligatoire.
- Le respect des autres est une règle primordiale.
- Créer un esprit de camaraderie.
- L'enfant doit être à l'écoute du moniteur.
- L'enfant doit être capable de skier sur toutes les pistes sans difficultés.
- Les moniteurs sont patentés ou J&S.